



Christine Deneuviller,
Responsable pôle risques



Clémence Repellin,
Responsable pôle juridique
et acteurs de la construction



Manuel Martin,
Responsable de domaine
gros œuvre et structures
porteuses

QUELS SONT VOS SUJETS DE SATISFACTION POUR 2023 ?

Manuel Martin : Je dirais le plaisir de voir que ce que nous avons projeté il y a deux ans dans le plan @Horizon2025 se réaliser, comme le développement des métiers de la rénovation énergétique et de la construction bois, et des risques associés, mais aussi la richesse des livrables qui répondent à des problématiques opérationnelles, au plus près des besoins des entreprises.

Christine Deneuvillers : En effet, la Direction technique a montré sa capacité à produire des documents techniques et des outils de qualité. Nous avons également lancé d'importants projets comme celui sur l'évaluation de l'exposition aux TMS et des conditions de travail en général, et avons signé et engagé des travaux dans le cadre des conventions CARTO Amiante et CARTO Silice. Un bel exemple du travail réalisé avec nos partenaires.

Clémence Repellin : Cela est également vrai du côté juridique. Nous travaillons étroitement avec la Direction générale du travail et en 2023, nous avons largement développé notre outil de prévention en ligne santé et sécurité avec plus de 6 000 articles de droit commentés. Un travail pluridisciplinaire de plusieurs années. Autre belle réussite : la mise en ligne du site dédié aux MOA/MOE sur lequel sont également disponibles les ressources de la Cnam et de l'INRS.

QUELLES SONT VOS ACTIONS PHARES POUR 2024 ?

C. R. : Nous allons enrichir le site MOA/MOE avec de nouveaux contenus de l'OPPBTB et des partenaires, travailler plus encore avec les maîtres d'œuvre pour mieux intégrer en amont la prévention et nous allons poursuivre notre collaboration avec l'État pour simplifier la réglementation. Par ailleurs, nous fêterons les 30 ans de la coordination SPS lors d'un événement au cours du dernier trimestre.

C. D. : Toujours en matière de réglementation, nous allons œuvrer pour rendre plus accessibles aux entreprises les obligations relatives au risque chimique. Et nous poursuivons nos études en direction de la réduction des TMS.

M. M. : Côté métiers, nous allons continuer à essayer de réduire l'écart entre les prescriptions et la réalité, et proposer plus de réponses techniques. Et bien sûr, les nouveaux métiers et nouveaux usages (matériaux biosourcés, photovoltaïque, BIM, etc.) nous amènent à réfléchir davantage sur les risques associés. Nous allons également poursuivre notre engagement dans le projet Stop Collision pour réduire les accidents par écrasement, et dans les 29 commissions de normalisation dont nous faisons partie. ●

